



TOUTES ESPÈCES : fertilisation organique

PÊCHER : retard floraison

POMMIER : maladies de la suie, conservation

POMMIER : carpocapse, puceron

POMMIER : maturité

TOUTES ESPÈCES : irrigation



TOUTES ESPÈCES : Fertilisation organique

L'automne est le moment propice aux apports d'amendements organiques. Plusieurs critères doivent être pris en compte pour leur choix :

- La teneur en Matière Sèche qui doit être élevée.
- La teneur en Matières Organiques sur le produit brut, qui doit elle aussi être élevée.
- La forme du produit : plus il est brut, plus il agira sur la structure du sol et aura une décomposition longue.
- Le C/N : plus il sera faible, plus la minéralisation en azote sera rapide.
- Le rendement en humus (ISMO ou ISB) : les produits à base de tourteaux de végétaux ou de pulpes (type Orvega, Vegethumus, Plantor...) ont des rendements en humus stable élevés, à l'inverse des produits à base de fumiers ou compost de déchets verts.

Selon votre objectif (amélioration du taux de matières organiques, enrichissement en éléments nutritifs) et votre sol (C/N élevé ou pas), il faudra s'orienter vers un produit ou un autre. D'autre part, hormis en cas de désherbage mécanique qui permet l'enfouissement, mieux vaut opter pour des produits sous forme de bouchons.



PÊCHER : Retard de floraison

Sur les vergers peu irrigués en fin de saison, la chute des feuilles pourrait être rapide. Avant que 30% des feuilles n'ait chuté, réalisez une application d'éthéphon, qui permettra de sécuriser la production au printemps prochain. Le produit doit être utilisé seul.

- Sunset à 0,75 l/ha (21 €/ha, max 1 traitement/an)
- PRM 12 à 0,75 l/ha (21 €/ha, max 1 traitement/an)

En agriculture biologique, cette technique n'est pas utilisable.



POIRIER, POMMIER : Maladies de conservation

Débutez la protection préventive dans les 3 semaines précédant la récolte (cf produits flashes précédents)
En agriculture biologique, compte-tenu des délais avant récolte des produits à base de cuivre, il est possible d'utiliser du Mévalone (terpènes) à 3l/ha (max 4 applications/an, dar = 3j), qui a une efficacité intéressante sur gléosporioses.



POMMIER : Maladies de la suie et des crottes de mouche, tavelure de conservation

Les produits à base de fludioxonil (Géoxe, Pomax...) sont efficaces.
En agriculture biologique, dans la mesure où les précipitations restent rares, prévoyez des applications de bicarbonate de potassium ^{AB}, en stop après les orages. Attention toutefois sur les variétés proches de la maturité, car le produit a tendance à favoriser l'éclatement des lenticelles.



POMMIER : Carpocapse

Cette année, on observe des chutes de fruits anormalement importantes (particulièrement sur Chantecler), en lien avec les températures très élevées de cet été. Dès qu'une variété est récoltée, broyez les fruits tombés pour empêcher les larves de carpocapse de rentrer dans le sol pour se diapaiser.



POMMIER : Puceron

Le vol retour des pucerons a lieu actuellement et se poursuivra jusqu'à mi-octobre. Une lutte alternative efficace consiste à limiter fortement les dépôts d'œufs en défoliant prématurément les arbres déjà récoltés avec une application de chélate de cuivre EDTA (Chélonia) ^{AB} à 10 l/ha (101 €/ha). Cette chute groupée des feuilles permet également de mettre en place plus facilement le broyage des feuilles pour baisser l'inoculum tavelure.

En agriculture biologique, la stratégie est identique.



POMMIER : Résultats maturité du 26 septembre

CHANTECLER

semaine 39	2022	MOY 12/21	normes
amidon de 1 à 10	7,7	5,7	7 à 10
fermeté en livres/cm2	17,1	15,9	min 14
sucre en °brix	14,38	13,3	min 13

La régression de l'amidon a atteint le niveau minimum dans la quasi-totalité des parcelles, et les récoltes ont débuté. Le niveau qualitatif est particulièrement bon cette année.

FUJI

semaine 39	2022	MOY 12/21	normes
amidon de 1 à 10	7,4	6,98	8 à 9
fermeté en livres/cm2	16,32	15,78	min 15
sucre en °brix	14,32	13,4	min 13

La maturité est en avance par rapport à la moyenne. Le taux de sucre est bon, mais la fermeté est déjà assez basse sur certaines parcelles. Les récoltes pourront débuter la semaine prochaine, à condition que la coloration s'intensifie.

DALINETTE

semaine 39	2022	MOY 17/21	normes
amidon de 1 à 10	7	4,9	min 7
fermeté en livres/cm2	19,8	19,36	min 16
sucre en °brix	15,48	12,94	min 13

La situation est identique à celle de Fuji. Par contre, la coloration est bien meilleure, ce qui va permettre de déclencher un passage semaine prochaine.

JULIET

semaine 39	2022	moy 12/21	normes
amidon de 1 à 10	5,5	5,96	min 8
fermeté en livres/cm2	21,22	19,49	min 18
sucre en °brix	13,76	13,57	min 13

L'amidon est encore insuffisamment régressé, et la fermeté est encore très élevée. La maturité optimale ne sera pas atteinte avant une quinzaine de jours.



TOUTES ESPÈCES : Irrigation

La semaine dernière, les pluviométries (jusqu'à 50 mm) ont souvent couvert les besoins des arbres fruitiers, qui ont désormais fortement baissé.

kiwi	pommier
24	17

Cette semaine, l'irrigation peut être suspendue, à l'exception des pommiers en goutte-à-goutte, qui ont reçu moins de 15mm. Dans ce cas, maintenez 0,5 mm/j. La reprise des apports la semaine prochaine dépendra de la pluviométrie des jours à venir. Mais elle devrait être rare en pommiers, pour lesquels les irrigations actuelles nuisent à la qualité et au potentiel de conservation, sans pouvoir espérer un gain de calibre (seule la décharge partielle de l'arbre permettra de le favoriser).

La conseillère pour l'arboriculture, Anne Penavayre
Tel : 06.29.58.02.17

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne est assuré et agréé par l'État pour son activité de conseil spécifique et indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (agrément n° MP01858). Cette démarche s'inscrit dans le programme Écophyto 2, dont l'objectif est de réduire de 50% l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à l'horizon 2025 en France. En ce sens, les méthodes alternatives et CEPP sont systématiquement cités dès qu'ils sont suffisamment efficaces.

Ce document est basé sur des observations réalisées dans des vergers du département et sur l'analyse de risque du Bulletin de Santé du Végétal, consultable sur le site internet de la CRAO www.occitanie.chambre-agriculture.fr/ - Pour le détail des méthodes alternatives, consultez le guide ARBO du Sud Ouest. Pour les CEPP, consultez <https://ecophytopic.fr/>. - Pour la réglementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires, consultez l'arrêté phyto du 04/05/2017.

Ce document est la propriété du Conseil départemental de la Haute-Garonne (numéro SIRET: 22310001700423). Il ne peut être dupliqué sans son autorisation. Vous recevez ce flash technique réservé aux arboriculteurs. Si vous souhaitez vous désabonner, veuillez contacter le 05.61.82.60.60